

Benoît Coumont, Brice Maron et Julien Fastré

Liège, le 25 mars 2012

c/o Julien Fastré

Rue xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Voir utilisateur OpenStreetMap « Julien Fastré »

xxxx xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Tél : +32 xxx xxx xxx

mail : xxxxxx@xxxxxxxx.xxx

Monsieur Philippe Henry  
Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement  
du Territoire et de la Mobilité  
Rue des Brigades d'Irlande 4  
5100 Jambes (Namur)

Monsieur le Ministre,

Nous nous adressons à vous, Ministre en charge des ressources cartographiques, en tant que contributeurs du projet OpenStreetMap.

OpenStreetMap (OSM)<sup>1</sup> est un projet de cartographie libre et collaborative mondiale. À la différence des cartes commerciales et à l'image de l'encyclopédie libre Wikipedia, chacun peut ajouter, corriger et modifier des données qui seront alors libres de réutilisation et d'adaptation pour développer des services ou publications utilisant des données géographiques.

Après huit années d'existence, les principales agglomérations de tous les pays sont cartographiées, grâce notamment, aux dons en "données brutes", comme des photos satellites ou des plans divers, qui sont mis à disposition de la communauté de "mappeurs" par différentes entreprises et administrations.

Les données déposées dans la base de données d'OpenStreetMap ne se limitent pas au réseau routier: elles peuvent concerner les forêts, les réserves naturelles, etc. Elles peuvent être utilisées par des associations, des citoyens et des entreprises pour leur propres besoins. Ces dernières peuvent, par exemple, créer différents rendus, en fonction des thématiques qui leurs sont chères. Ainsi, à côté de la carte de démonstration de la communauté disponible sur notre site Web <http://www.openstreetmap.org>, d'autres acteurs, publics ou privés, utilisent les mêmes données pour mettre en évidence les itinéraires cyclables<sup>2</sup>, les chemins de randonnées<sup>3</sup> ou encore des données liées à l'électricité ou l'hydrographie. Les possibilités de création sont illimitées et nous

---

1 <http://www.openstreetmap.org>

2 <http://www.opencyclemap.org>, OpenFietsMap pour les GPS Garmin :  
<http://sites.google.com/site/openfietsmap/>, ...

3 <http://hikebikemap.de/>, ...

voyons ainsi apparaître des cartes mettant en évidence les infrastructures pour PMR, les réseaux de transports en commun, la recherche d'hôtels ou de bâtiments d'intérêts touristiques, etc. <sup>4</sup>

Les membres de la communauté d'OpenStreetMap veulent mettre à disposition ces données de manière libre de droits et avec peu de restrictions. Plusieurs entreprises commerciales proposent déjà leur propres cartes sur Internet. Mais elles cherchent à en tirer profit, soit en y introduisant de la publicité, en les vendant ou, à tout le moins, en privilégiant une approche qui leur garantit un revenu commercial. L'utilisation de ces données est subordonnée au profit qu'elles veulent en tirer. Nous pensons de notre côté qu'il est important que chaque citoyen ait accès gratuitement et librement aux données cartographiques, bien public et collectif.

Notons qu'il est également possible d'exercer une activité commerciale avec les données d'OpenStreetMap, à condition de respecter les conditions d'utilisations de la licence que nous avons choisie. A partir du 1er avril 2012, nous utiliserons la licence "Open Database Licence" (ODbL)<sup>5</sup>.

La maturité du projet pousse des grands acteurs du Web à utiliser maintenant les données d'OpenStreetMap. Récemment, FourSquare, réseau social, a décidé d'abandonner les cartes de Google pour celles d'OpenStreetMap<sup>6</sup>, et s'en déclare satisfait. Par ailleurs, Wikipedia, MapQuest (AOL) ou encore Flickr utilisent des données du projet OSM<sup>7</sup>.

OpenStreetMap a attiré de nombreux projets citoyens comme la "Humanitarian OSM Team" (active au côtés des secouristes à Haïti, en Côte d'Ivoire, ...) ou la cartographie des zones accessibles aux personnes à mobilité réduite<sup>8</sup>. De même, le projet est utilisé par des administrations pour la gestion de leurs voiries ou l'établissement de cartes d'intervention pour les sapeurs pompiers.

Nous savons que la Wallonie dispose de ressources cartographiques importantes, qu'elle met à disposition des citoyens via son site internet. Ces données ne sont pourtant pas réutilisables

---

4 <http://www.itoworld.com/map/main>

5 Le texte de la licence en français : [http://www.osmfoundation.org/wiki/License/Contributor\\_Terms/FR](http://www.osmfoundation.org/wiki/License/Contributor_Terms/FR) La version vulgarisée en anglais: <http://vvlibri.org/fr/licence/odbl/10/fr>

Les données d'OSM seront disponibles, avant cette date, sous une autre licence libre : la licence "Creative Commons - Attribution - Share Alike" (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>). Cette licence sera abandonnée au profit d'ODbL, après débat au sein de la communauté, pour garantir une meilleure sécurité juridique. Soucieux du respect du choix des contributeurs, le projet ne conservera que les données des personnes qui ont marqué leur accord pour ce changement (soit 97.13 % des contributeurs, ce qui représentent 99.97 % des noeuds, 100 % des chemins, et 100 % des relations présents dans la base au 18 mars 2012 - source : <http://odbl.de/belgium.html>)

6 <http://blog.foursquare.com/2012/02/29/foursquare-is-joining-the-openstreetmap-movement-say-hi-to-pretty-new-maps/>

7 <http://switch2osm.org/case-studies/>

8 <http://wheelmap.org/>

telles qu'elles pour notre projet. Nous vous demandons donc d'offrir aux citoyens la possibilité d'utiliser les données géographiques actuellement détenues par la Wallonie. Il s'agirait donc de placer ces données dans le domaine public ou d'adopter une licence qui permettrait leur utilisation, telle que celle du projet OpenStreetMap, ODbL. Dans un premier temps, notre intérêt porte sur les données du PICC.

Nous sommes, bien évidemment, intéressés par les autres ressources disponibles au sein de votre administration, que cela soit des données géographiques déjà travaillées, ou des images aériennes dont vous possédez les droits. Si cette première expérience se révélait positive, nous pourrions vous en faire la demande ultérieurement.

Nous tenons à souligner que la mise à disposition de ces cartes pour le public serait une belle mise en valeur du travail effectué par votre service cartographique. De plus, une base de données riche et accessible à tous pourrait doper l'économie régionale, aider à la création d'entreprises durables et ancrées sur notre territoire, dans la droite ligne du plan Marshall 2.Vert.

Un partenariat peut également être bénéfique pour les services cartographiques de la Région, en encourageant les contributeurs à signaler les erreurs et ainsi profiter d'une des plus grande force du crowdsourcing.

Enfin, "l'open data" permet aux pouvoirs publics de compléter les services aux citoyens existants par une démarche nouvelle en répondant à des besoins qui n'existent pas encore ou qui ne sont pas de son ressort ou de son échelle. Plutôt que de tenter de combler tous les besoins, elle permet à des associations, des citoyens et des entreprises de mettre aux points leurs propres services qui combleront ces besoins. C'est une perspective réelle de modernisation de l'administration. Il existe de nombreux autres arguments en faveur du mouvement de l'"Open Data". Notons que plusieurs pays européens s'y sont investis fructueusement.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout contact ultérieur, demande d'information, ou questions technique ou juridique.

Ce courrier a été co-écrit en utilisant les moyens de coordination habituels des contributeurs d'OpenStreetMap, et cette demande est portée par plusieurs contributeurs : Benoît Coumont, Brice Maron et Julien Fastré, qui se tiennent à votre disposition. Pour répondre à ce courrier, vous pouvez vous adressez à eux, qui feront suivre, le cas échéant, à la communauté.

Benoît Coumont, Brice Maron et Julien Fastré